

grand évêque qui fut l'un des plus intrépides défenseurs de la liberté d'enseignement, Mgr Dupanloup, je dois à cette illustre mémoire de ne pas laisser commettre l'attentat qui se prépare sans jeter au nom de l'Eglise un cri de douleur.

Je le dois aussi à la mémoire de l'un de mes prédécesseurs sur le siège archiépiscope de Lyon, le cardinal Fesch. C'est à lui, c'est à son influence sur le premier consul, secondée par les sages rapports de Portalis, que fut dû le rétablissement de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes en France au début du siècle dernier. La ville de Lyon garde ce souvenir avec honneur ; comment pourrais-je assister aujourd'hui sans émotion à la ruine de l'œuvre si heureusement conçue par le cardinal Fesch et dont l'admirable épanouissement a valu aux enfants du peuple un siècle de bienfaits sans nombre ?

Avec mon clergé, avec les fidèles de mon diocèse, j'adresse, encore une fois, aux fils de saint Jean-Baptiste de la Salle, comme à tous les religieux et à toutes les religieuses qui se sont dévoués parmi nous à l'enfance chrétienne, un hommage d'admiration et de gratitude, de regrets douloureux mêlés d'invincibles espérances ».

Les Eudistes en correctionnelle. — Nous avons donné un extrait de la déclaration du R. P. Le Doré devant la chambre correctionnelle.

Il nous paraît intéressant de reproduire les belles paroles du vénéré supérieur général des Eudistes :

« Nous n'avons point contrevenu à la loi. C'est d'elle que nous nous réclamons, à titre d'association religieuse ; c'est